



**Établissez vos premiers bulletins de Paie !**

### Objectifs :

- Connaître les éléments relatifs à la préparation, l'établissement et l'enregistrement comptable de la paie du personnel.
- Calculer et contrôler les cotisations sociales
- Structurer ses connaissances relatives à la paie

### Public :

Gestionnaire paie débutant, assistant(e) du personnel, comptable, toute personne désirant s'initier aux techniques de la paie.

**Prérequis :** Avoir déjà suivi une formation sur les bases de la Paie ou une première expérience en Paie.

**Accessibilité :** Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un **référent handicap** étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur notre site [CCI Formation 49](#) .

**Délais d'accès :** L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

### Compétences visées :

Etre capable d'établir un bulletin de paie simple et d'en comprendre les différentes rubriques.

### Points forts :

#### Indicateurs de satisfaction et de performance :

Une offre riche et diversifiée avec plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées.

Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur [notre page CCI Formation Continue](#).

Poursuivez ce parcours avec [le module 2 - Perfectionnement paie : maîtrise et évolutions législatives](#)

Parcours complet (module 1 et 2 ) éligible au CPF : [Formation certifiante : « gérer la paie au quotidien en entreprise »](#)

### Modalités pédagogiques :

#### Méthodes :

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, exercices d'application, d'ateliers de travail.

#### Équipement matériel :

La CCI de Maine et Loire vous accueille en proximité dans ses 3 établissements de Formation à Angers, Cholet et Saumur. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur notre site Web [CCI Formation 49](#), nos

## INFORMATION

3 jours (21 H)

€ 780 €

#### Session(s) à Angers

- 19, 20 et 21 mai 2021

- 11, 12 et 14 octobre 2021



Formation régionale



Parcours



trois campus, ateliers techniques, laboratoires

**Equipe pédagogique :**

Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

**Validation / Certification :**

A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...).

Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.



## Programme :

### Le cadre général du bulletin de paie

- Vérifier régulièrement l'évolution de la réglementation sociale
- L'embauche du Salarié (les démarches et obligations)
- Les mentions obligatoires et interdites
- Les rubriques du bulletin de paie clarifié
- La durée du travail (légale, maximale)

### La constitution du Salaire brut

- Le salaire de base et le minimum conventionnel
- Le régime fiscal et social des heures supplémentaires (déclenchement, contingent, paiement)
- La contrepartie obligatoire en repos et le repos compensateur de remplacement
- Détermination des primes et indemnités (légales et conventionnelles)
- Les différentes techniques de retenue des Absences

### Gérer les congés payés

- La réglementation
- Calcul de l'indemnité de congé payé : méthodes du 1/10<sup>e</sup> et du maintien de salaire
- Détermination des différentes cotisations sociales (CSG/CRDS, URSSAF, Pôle Emploi, Retraite complémentaires, mutuelle et prévoyance) et des différents taux de cotisation

### Les cotisations sociales

- Détermination des différentes cotisations sociales (CSG/CRDS, URSSAF, Pôle Emploi, Retraite complémentaires, mutuelle et prévoyance) et des différents taux de cotisation
- Distinction des différentes bases de cotisations (le principe des Tranches et le plafond de la Sécurité Sociale)
- La réduction générale des cotisations sociales (ex Réduction Fillon)

### Les éléments en bas du bulletin de paie

- Comment se calculent le net à payer et le net imposable
- Les avances et acomptes sur salaire
- Le prélèvement à la source

### La Déclaration Sociale Nominative (DSN)

- Etablir et contrôler sa DSN
- Envoi de la DSN les différentes étapes de la transmission
- Traiter les déclarations périodiques et événementielles (arrêts de travail, départ du salarié)